

Déclaration liminaire du SE-Unsa - CAPD du 27 mars 2018

Nous souhaitons commencer notre propos par un regard sur la 6e édition du *baromètre des métiers* organisé par l'Unsa Education dont les résultats sont à présent connus. Cette enquête nationale a collecté plus de 30 000 réponses.

Signalons particulièrement les éléments qui suivent :

Les personnels de l'éducation aiment leur métier, mais souhaitent davantage de reconnaissance.

S'ils sont favorables à des évolutions pour leur carrière, ils marquent néanmoins leur désaccord avec la politique en cours. Moins de 30% pensent que les actes du ministre de l'Education nationale traduisent « l'école de la confiance ».

Les perspectives de carrière deviennent une priorité majeure; ils sont 43,5% à les citer comme une priorité. Et, si nos collègues aiment toujours beaucoup leur métier (95%) et sont heureux de l'exercer (80,9%), ils sont toujours plus d'un sur deux (56%) à déclarer que leurs conditions de travail ne sont pas bonnes.

Il ressort des « 10 questions au cœur de l'actualité », que nos collègues souhaitent une meilleure prise en compte de leurs aspirations et de leurs besoins; laquelle s'illustre par la nécessité d'une formation plus personnalisée et par une plus grande reconnaissance de leur engagement professionnel.

Ils expriment leur attachement au cadre collectif et à l'intérêt général. Ceci se confirme sur la question des valeurs, où ils positionnent clairement la fraternité (45,9%) et l'égalité (37,4%) bien avant la liberté (11,3%).

Dans le cadre de cette CAPD, il nous semble important de prendre en considération l'état d'esprit de collègues tel que le traduisent les réponses à ce *baromètre des métiers de l'Education...*

En effet, une bonne part des sujets traités dans le cadre de cette commission est liée aux opérations du mouvement intra 2018. Nos collègues mesurent les enjeux de leur projet de mutation en cherchant à l'associer au mieux à leurs contraintes personnelles et familiales. Le SE-Unsa est attaché à des règles de mobilité équitables et redonnant de l'espoir aux participants.

Nous avons noté une meilleure prise en compte de la diversité des situations familiales qui doit contribuer à améliorer le sort des enseignants dans l'attribution des postes. Nous demandons aussi une grande bienveillance pour ces collègues sollicitant des bonifications et qui ont pu être en difficulté pour produire les pièces nécessaires à leur dossier dans les temps impartis.

Au rang des surprises envisageables, nous plaçons en tête le changement de l'algorithme des vœux de zone favorable aux plus forts barèmes dans l'édition 2018 du mouvement... Les statistiques seront-elles bouleversées ou bien finalement peu impactées...?

Pour terminer, le Se-Unsa se félicite de la tenue des assises de la maternelle les 27 et 28 mars. L'annonce de la scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans par le Président de la République nous apparaît comme un progrès et un signal fort que le SE-Unsa porte depuis nombre d'années dans ses mandats.

Notre ministre veut que les élèves puissent arriver au CP le mieux armés possible pour entrer dans la lecture et l'écriture, ce qui est louable. Mais le SE-Unsa considère que pour bien asseoir la maîtrise orale de la langue tant au niveau de l'expression que de la compréhension, cela nécessite des effectifs permettant de multiples échanges avec chaque élève. Rappelons que la moyenne des classes de maternelle est à 26 élèves. De nombreuses classes, après les décisions de carte scolaire, seront au-delà de 30. Le ministre n'a malheureusement pas évoqué cette question, pourtant cruciale.